



SYNTHESE 11

SUR LES SITUATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS

DU 94 LE COVID – 19

Situation entre le 18 et le 22 avril 2020

- **Pour information** : Un tableau a été réalisé à la demande de l'URIF CGT sur le nombre de salarié-e-s et /ou agent-e-s atteint-e-s du Covid en Val de Marne. Cette demande est faite pour l'ensemble des secteurs.
- L'USD 94 grâce à son maillage syndical dans le secteur Santé et action social a réalisé le tableau ci-dessous. **ATTENTION tous les syndicats n'ont pas répondu.**

Etat des lieux des salarié-e-s et/ou agent-e-s contaminé-e-s dans le Val-de-Marne

FAIT LE 21 AVRIL 2020

Etablissements	Ville	Cas confirmé(s) Covid 19	Cas suspect(s) dit suspicion donc en quarantaine 14 jours
Hôpital Henri Mondor	Créteil	127	
Hôpital Emile ROUX	Limeil Brévannes	77	
Hôpital Charles Foix	Ivry Sur Seine	122	81
Hôpital Albert Chenevier	Creteil	34	57
Hôpital CHIV	Villeneuve Saint Georges	90	
Hôpital Paul Brousse	Villejuif		
Hôpital KB	Kremlin Bicêtre		
Hôpital PGV psychiatrie	Villejuif		
IGR centre de lutte contre le cancer	Villejuif	123	
HSM psychiatrie	Charenton le Pont	62	4
Hôpital Les Murets	La Queue en Bry	4	
Clinique Privé de Vitry	Vitry Sur Seine	27	4
Total des cas COVID déclarés pour les professionnels par les syndicats du 94		666	146

A cela s'ajoute les chiffres actualisés de l'ARS du 22 avril soit 521 agents donc au total il y a 1187 salarié-e-s de la santé et de l'Action Social atteint-e-s du COVID

Il y a également des établissements où la CGT n'est pas implantée.

- **Chiffres de l'ARS Val de Marne du 22 avril 20 concernant les EHPAD :**

Volonté que les tests soient terminés avant le 06 mai tous les résident-e-s et les personnels par test PCR photographie à l'instant T

Il y a 72 établissements EHPAD en val de Marne 1/3 public, 1/3 associatives et 1/3 privé lucratif, seul 52 ont déclarés des COVID 19 confirmés par tests. Sur les tests réalisés cela représente 998 résident-e-s sur 5316 lits occupés soit environs 20%.

Sur le personnel des EHPAD : 521 cas confirmés sur 4243 salarié-e-s et agent-e-s.

Au 22 avril 2020 599 résident-e-s sont décédé-e-s soit environs 10% des personnes accueillies.

GCSMS

- A ce jour plus de 113 lits sont vides, le constat est que nous pourrions fermer un établissement complet ayant une capacité de 100 lits, cela génère des inquiétudes chez les agent-e-s
- Sur l'ensemble des établissements et services de la direction commune et du GCSMS nous sommes donc entre 7 et 7,5% d'agents testés positifs au Covid-19, pour une moyenne nationale de <6% de la population française testée positive.

EHPAD SOLEIL D'AUTOMNE (FRESNE) Public

- Les tests résident-e-s et du personnel ont été effectués le Lundi 20 avril.
- Il y a eu 7 décès liés au Covid
- 15 cas Covid + chez les personnels
- 21 résident-e-s sont covid +
- Les élèves soignant-e-s des EHPAD ABCD

HÖPITAL PRIVE de Vitry

- 20% du personnel est atteint et 50 patient-e-s sont Covid + site Pasteur
- 30 patient-e-s en SSR sont Covid + sur le site des Noriets ou le SSR est ouvert depuis le 13 avril 2020
- Les élu-e-s du CSE s'interrogent sur les primes annoncées par le gouvernement.

EHPAD TIERS TEMPS KB

- Gros problème de matériel de protection individuelle, masques, sur-blouses....
- Plus de 30 décès de résident-e-s

Union Santé Départementale du Val-De-Marne Maison des Syndicats « Michel Germa »

11/13 rue des Archives – 94010 Créteil Cédex – Tél : 01 41 94 94 20 – 06 82 23 50 29

Mail : usdvdm@gmail.com ou syndicatusd94@gmail.com

- Patients hospitalisés actuellement au 19 avril : 597 dont 208 sur Mondor dont 91 en réanimation (avec 42 sur RBI) ;
- Patients retournés à domicile après hospitalisation : 346 (au 19 avril) ;
- Patients décédés au 19 avril : 177 à Henri Mondor.
- Environ une centaine de décès sur les sites gériatriques.
- Nous avons fait en intersyndicale un DGI par conséquent nous attendons la date d'un clhsc
- Nous avons également fait un tract que nous allons envoyer à la presse et aux personnels sur les conditions de travail le manque de matos d'EPI



L'intersyndicale CFTD- CGT- FO - SUD santé de l'hôpital Henri Mondor

Covid19 : On achève bien les soignants !!

Derrière la communication gouvernementale sur l'ouverture du nouveau bâtiment des Réanimation et Blocs Interventionnel de l'hôpital Henri Mondor de Créteil - le « R.B.I » -, se cache ni plus ni moins que le rétablissement de l'esclavage.

Si l'aménagement en matériel du « R.B.I. », grâce en grande partie au groupe Dassault et son don d'1 millions d'euros (contre quelle contrepartie ??), a permis l'ouverture de 85 lits de réanimation. Lits indispensables à la région Ile de France pour faire face à la crise du Covid19.

Personne ne vous a expliqué le fonctionnement interne de ce bâtiment ainsi que des réanimations de Mondor.

Pour faire fonctionner les réanimations de notre hôpital, les plannings, imposés à certains et proposés à d'autres, exigent pour les semaines à venir aux soignants, « ces héros », de travailler plus de 50 heures supplémentaires sur 4 semaines.

Les collègues travaillant en réanimation comme en service de médecine, sont, après plus d'un mois de crise Covid, au bout du rouleau ! L'intensité du travail ne leur permettra plus de tenir très longtemps à ce rythme.

Et que fait notre direction face à l'épuisement des hospitaliers ?

Elle profite de la loi d'urgence sanitaire qui autorise une déréglementation du temps de travail pour achever les équipes en place en leur imposant un rythme de travail de folie : 2 jours de travail, 2 jours de repos, 2 jours de travail, 2 jours de repos etc...

Ne parlons pas de conserver une éventuelle vie de famille quand le 1^{er} week-end vous travaillez le dimanche, quand le 2^{ème} week-end vous travaillez le samedi, quand le 3^{ème} week-end vous travaillez le

samedi et le dimanche et qu'il faut attendre le 4^{ème} week-end pour être enfin de repos...

Notre direction pense, comme le gouvernement, qu'en remerciant les soignants de leurs efforts via des primes et des heures supplémentaires, ils accepteront de travailler jusqu'à épuisement total.

A griller toutes ses cartouches, notre institution va se retrouver à poil face à une possible deuxième vague de Covid, ne parlons pas d'une troisième qui finirait d'achever définitivement patients et soignants.

Face à cette dégradation des conditions de travail, les élus CHCT de l'hôpital Mondor ont déposé un Danger Grave et Imminent et attendent de la direction qu'elle se ressaisisse et n'envoie pas dans le mur patients et soignants.

Nos directions ont tellement l'habitude de mal traiter les personnels qu'elles ne comprennent même pas que l'on puisse être choqué par un tel traitement infligé aux personnels.

En même temps, envoyer à la mort des collègues dans un bâtiment financé en partie par le groupe Dassault, un marchand d'arme, il y a une logique dans tout cela....

Dans la précipitation où le besoin de lits de réanimation était critique, la direction n'a pas tenu de CHSCT suite au passage de la commission de sécurité dans le « R.B.I. ».

Qui du passage des pompiers ? Qui du respect des instances ?

La direction sera seule responsable d'un éventuel problème technique ou lié aux soins.

Lundi 20 avril 2020

PGV

- Fermeture d'une des deux unités « Covid » au vu du nombre en baisse de patients positifs ou soupçonnés de l'être.
- Réflexion sur soit une nouvelle unité d'entrant (patients placés 5 jours avec attente du résultat test Covid) soit une organisation avec une chambre ou plus dans chaque unité pour recevoir les patients passés par les pavillons SAS (3 sur Villejuif, 2 sur Clamart).
- Une directrice annonce qu'ils envisagent de renforcer les équipes AMA et ASE (moins de réservistes voire plus du tout) lié à une surcharge de travail attendue encore plus forte.
- Une alternative pour l'achat de cigarettes pour les patients déjà mise en place est remise par cette même directrice prochainement. Le directeur semble trancher en notre faveur et celui du corps médical pour maintenir cette mesure.
- Des représentants médicaux de chaque service se rencontreront le jeudi (actuellement le vendredi) pour préparer les week-ends et planifier une organisation des entrées et déplacements de patients des unités COVID et SAS. Décision semble prise de ne faire ces déplacements qu'à la décision de l'administrateur et après avis médical.
- L'équipement de protection semble aujourd'hui en nombre.
- La réouverture partielle et progressive des HDJ est envisagée (limitée à des consultations urgentes de patients suivis dans ces HDJ)
- Les formations ne seront pas remises avant juin mais l'organisation de celles-ci se met en place.

ALBERT CHENEVIER

- Il y a actuellement 35 lits occupés par des patients Covid + sur Calmette, répartis entre le deuxième (25) et le troisième étage (10).
- Il ne resterait plus qu'un seul patient Covid + en SSR digestif, ce qui pose la question du maintien de cette unité en tant qu'unité Covid. Cela nous inquiète fortement quant à la baisse du renfort d'équipe et des moyens matériels à disposition si l'unité n'était plus considérée comme unité Covid.
- Sur l'unité Covid + psy, il y a actuellement 5 patients, il y a peu de patients Covid + confirmés et il est question d'accueillir des patients Covid + psy d'autres secteurs
- Sur l'USPC, il y a 5 patients Covid +, dont deux dans l'unité du troisième étage.
- Nous avons également relayé quelques difficultés concernant les équipes de nuit : dans certains services, les agents ne bénéficient pas de leur 3 masques, les tenues professionnelles ont du mal à revenir, nous avons donc demandé qu'un stock de réserve soit mis en place pour que les agents aient ce qu'il faut
- D'une manière générale, nous avons remonté l'utilisation scandaleuse des matériels de substitution des surblouses par du matériel non adapté, de véritables sacs poubelles dans lesquels les agents doivent découper le passage de la tête.
- Nous avons également demandé que dans les vestiaires de médecine physique soit mis en place un double circuit du linge pour les agents travaillant en unité classique et ceux travaillant en unité Covid.
- Nous avons également alerté sur l'épuisement des agents dans cette crise qui dure et l'aberration de faire revenir des agents parfois en sureffectif dans certaines équipes plutôt que de répartir la charge de travail et les roulements.
- Dépôt d'un DGI le lundi 20 avril texte ci-dessous

Le manque et l'inadaptation des équipements de protection individuel (EPI) constaté sur l'hôpital A. Chenevier fait craindre une exposition des agents au risque de contamination lié au Covid-19:

- Certains services, psychiatrie et cardiologie, ne donnent que 2 masques par agent pour les équipes de nuit en 10h.
- Les surblouses sont en rupture de stock ; le matériel de remplacement (kimono et protections plastiques bleus) n'est pas adapté. L'étanchéité de la protection entre la surblouse plastique, les manchettes et les gants ne semble pas assurée. L'utilisation de surblouse plastique assimilable à un véritable sac poubelle est par ailleurs une véritable atteinte à la dignité des personnels.

Les circuits et protocoles sont établis pour gérer la pénurie de matériel et ils ne semblent pas permettre de limiter le risque de contamination des agents et des patients :

- Demande d'utilisation des tabliers blancs et surblouses jetables pour plusieurs patients (protocole n° HUHM_GRI027_FOR010).
- Non-respect de la recommandation de mise en place d'équipes dédiées aux unités Covid.
- Pour les agents travaillant en renfort en unité Covid venant du service de médecine physique : pas de mise en place de circuit spécifique pour l'entretien des tenues professionnelles, ou leur évacuation pour les tenues jetables dans les vestiaires.
- La médecine du travail demande aux agents infectés de revenir travailler à seulement 8 jours d'éviction, alors que les agents sont parfois encore symptomatiques et dans tous les cas encore contagieux.
- Accueil des patients dans les unités de soin classique après 24 jours dans les services Covid sans aucun moyen de vérifier leur contagiosité ni de test effectué avant la sortie de l'unité Covid.
- Circuit qui semble non sécurisé en psychiatrie à travers des admissions directes dans les services de soin classique depuis l'extérieur.

Ces situations entraînent du stress et de l'anxiété chez l'ensemble du personnel. Plusieurs collègues nous font remonter leurs craintes, leur écœurement et leur fatigue physique et psychologique face à cette situation amenée à durer.

Diverses informations syndicales :

Un article dans le parisien paraîtra le 23 avril avec l'interview de Barbara sur la situation particulière d'un EHPAD à Villejuif (plus de 40 décès)

Un article est paru sur la situation des EHPAD dans le BMO (bulletin municipal officiel de Fontenay sous-bois, ainsi que dans le Mensuel de Vitry sur Seine)



Photo réalisée par l'équipe syndicale CGT du GCSMS